

Objet d'étude : « S'informer, informer, les circuits de l'information »

Séquence en 2 temps :

- Les fake news
- La presse « fiable » : comment décrypter ses orientations

Problématique : Comment s'informer en s'assurant de la fiabilité de ce qu'on lit ?

Notions clés :

- Le monde de l'info : pluralité des sources, circulation de l'info
- Analyse de l'info : validité des sources ; fait/opinion ; citation ; rumeur ; intox ;
- Ethique de l'info : responsabilité

Finalités :

- Apprendre à questionner : vérifier des sources, croiser des points de vue, appréhender le processus de construction de l'info
- Produire et diffuser de l'info de manière responsable

Séance	Problématique	Objectifs	Notions	Contenus	Démarche
1 – Fake-news, comment ne pas se laisser avoir (1heure)	Faire émerger la pb de séquence : Comment s'informer en s'assurant de la fiabilité de ce qu'on lit ? Quels sont les risques d'une diffusion de fake-news ?	Sensibiliser les élèves à la notion de fake-news et aux démarches de vérification	Validité , intox, source responsabilité	Diaporama Vidéo de France 24	Séance principalement en interaction, Visée d'introduction à la séquence
S2 : Vérifier par soi même !	Entraînement	S'entraîner à vérifier une information			Autonomie face à l'information pour vérifier sa fiabilité
Séance 3 : « Un fait, des écrits »	Problématique : Comment la manière de présenter une info peut en influencer la perception	Comprendre les orientations subjectives des articles	fait/opinion objectivité/sub jectivité	2 articles sur le même fait	Travail sur la langue Ecart info/commentaire
Séance 4 Une « une », un message	Problématique : Pourquoi peut-on dire qu'une « une » est un message à décrypter ?	Comprendre le message subjectif transmis par les choix éditoriaux	objectivité/sub jectivité	Corpus de une	Analyse d'image

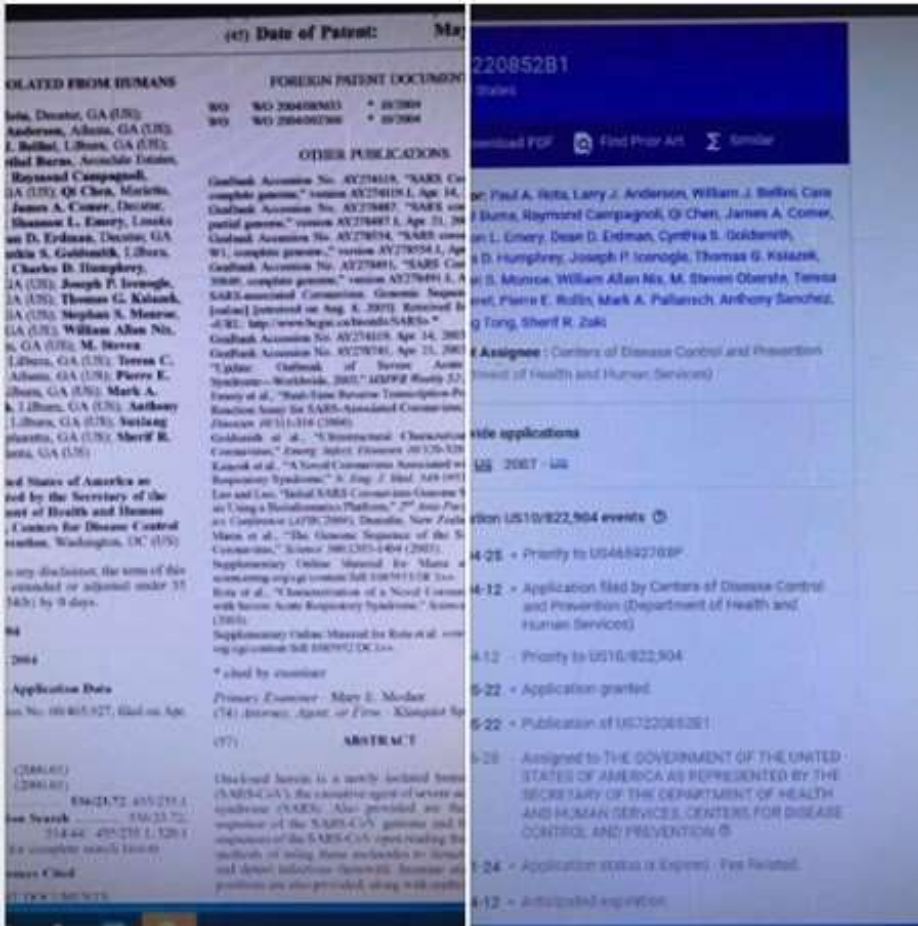
Déroulé de séquence / Fiches prof / Fiches élèves

Séance 1 - Coronavirus : une épidémie de fake news

Document 1 : Capture d'écran Facebook – 25 janvier 2020

25 janvier, 01:07

Bon vous savez je ne voudrais pas mourir bêta alors j'ai fait des recherches sur des sites médicaux américains, je découvre que le Coronavirus n'est pas nouveau, a été crée en 2003 aux USA et que bizarrement quelque chose devrait se passer ce 24 janvier 2020 ! Le dossier a exactement 72 pages et en anglais ! Je vous mets 2 extraits que j'ai récupérés sur deux sites différents qui disent la même chose



The image shows two screenshots from a Facebook post. The top screenshot is a patent document titled '(47) Date of Patent: Mar 2004'. It lists inventors from the Centers for Disease Control and Prevention, including Paul A. Hota, Larry J. Anderson, William J. Bellini, Carl J. Burns, Raymond Campagnoli, Qi Chen, James A. Comer, et al. The document is a 'FOREIGN PATENT DOCUMENT' with accession numbers AY278418, AY278417, AY278416, AY278415, and AY278414. It contains an abstract and a list of other publications related to SARS-CoV-2. The bottom screenshot shows the patent details for US 2007-142, including the assignee (Centers for Disease Control and Prevention), the application number (US 2007-142), and a list of events such as 'Application filed by Centers for Disease Control and Prevention (Department of Health and Human Services)', 'Application granted', and 'Publication of US 200852B1'.

218

28 commentaires 1,5 K partages

Document 2 : La vérification de la rumeur , les Décodeurs – le 28 janvier 2020, le Monde

Le coronavirus qui sévit en Chine n'a pas été « créé en 2003 aux USA »

Un document relatif à un coronavirus breveté en 2003 est brandi comme la preuve que l'épidémie actuelle ne serait pas d'origine récente. Ce brevet concerne en fait le coronavirus responsable du SRAS dès 2002.

Selon les autorités sanitaires chinoises et internationales, le virus qui sévit actuellement en Chine trouverait son origine à Wuhan, dans l'est du pays. Mais sur les réseaux sociaux, certains cherchent une explication ailleurs. Des publications, qui circulent notamment sur Facebook, évoquent un très court extrait d'un brevet déposé aux Etats-Unis en 2003, concernant un coronavirus, qui prouverait que le virus aurait été créé à dessein.

C'EST FAUX

Le « coronavirus » breveté est un autre virus de la même famille. Si l'on regarde la photo du document en question, on peut lire le numéro de « *US patent* », soit le numéro d'enregistrement du brevet auprès de l'administration américaine. Il est alors très simple d'obtenir [le texte dudit brevet](#) grâce à un moteur de recherche.

Le brevet porte bien sur un coronavirus et date effectivement de 2003, comme l'affirme la publication Facebook. Sauf que le virus dont il est question – SARS-CoV – est celui qui a sévi entre 2002 et 2003, en Chine, et qui est la cause du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS). Le document n'a donc rien à voir avec le coronavirus en cause dans l'épidémie actuelle – et qui porte le nom de 2019-nCoV. Contrairement à ce que semblent penser les auteurs de ces publications, il n'existe pas un seul coronavirus. [...]

Breveter un virus n'est pas le « créer »

Autre précision d'importance : « breveter » un virus ne veut pas dire qu'on l'aurait « créé ». Ainsi, le coronavirus SARS-CoV circulait avant que des chercheurs ne se penchent sur son cas. Le brevet déposé par des scientifiques en 2003 vise non pas à protéger une invention, mais à faire valoir le fait qu'ils sont les premiers à avoir réussi à isoler ce virus en laboratoire, une étape fondamentale dans la recherche scientifique et la quête de traitements.

Lorsqu'on regarde le contenu du document, on s'aperçoit ainsi qu'il s'agit avant tout de décrire le virus en détail, c'est-à-dire de breveter le séquençage de son ARN. [...]

Quant à l'accusation de « *lancer une épidémie pour vendre leurs vaccins avant expiration* » des vaccins, elle ne correspond pas non plus à la réalité, puisqu'il n'existe aujourd'hui aucun vaccin pour l'épidémie actuelle de coronavirus 2019-nCoV.

Questions

1 – Quel site édite chacun des deux documents ? Comment cela peut-il nous orienter sur la fiabilité de la source ?

2 - Quelle méthode de recherche est décrite dans le document 2 ?

Après la 1^{ère} image, lire l'article et répondre aux questions.

Puis, visionnage du diaporama en interaction :

A partir de la diapo 4, faire réagir les élèves :

Oui il y a un Problème d' #identité en France : Photo de #Barbès ce soir #CDM2014



Des publications Twitter

This is not a matter of religion. This is a matter of humanity.

#GazaUnderAttack
pic.twitter.com/zqowQC1ABP



Que voient-ils ?

Quels sont les buts de ceux qui diffusent ces images ?

Diapo 6 : vidéo pour faire réfléchir aux risques.

Séance 2– Comment vérifier l’info ?

Commencer par regarder cette vidéo et demander à la fin les pistes pour s’assurer de la fiabilité d’une info :

<https://www.youtube.com/watch?v=9TKUyv1M79Q>

à noter :

- Réfléchir à la fiabilité de la source : compte officiel d’un site d’info ? source inconnue ?
- Utiliser la recherche d’image inversée avec google image pour obtenir la 1^{ère} publication ?
- Observer les indices dans l’image/la vidéo ?
- Réfléchir à la mise en scène de l’information

Puis montrer cette deuxième vidéo :

<https://observers.france24.com/fr/20181015-infointox-2-comment-verifier-video-youtube-migrants-metz>

Les outils à notre disposition :

- Décodex : site du monde pour connaître la réputation d’un site d’info
- Google image : recherche inversée
- Le youtube data viewer (outil d’amnesty international)

Correction cours prof :

1 – Le patient mort du coronavirus à Lille

Lire l’article permet de se rendre compte qu’il s’agit d’une information de 2013 concernant une autre épidémie.

2 – L’arnaque alimentaire : une simple recherche google avec les mots clés met en lumière le canular originel. De plus, des éléments de l’image permettent de mettre en doute le site (antisémite ?)

3 – Le village privé de cours au profit de migrants : idem (islamophobie, xénophobie ?)

4 – Le migrant violent : recherche d’image inversée pour montrer que l’image est plus vieille

5 – Vérifier la source (Nice provence Info) : taper le nom du site sur Decodex permet de constater qu’il relaye très souvent des fake news

Exercice : pour toutes les informations suivantes, vérifiez la fiabilité de l'information et expliquez pourquoi l'on peut mettre en doute sa véracité ou son utilisation.

Vous pouvez utiliser smartphone ou tablettes.

1 – Le patient mort du coronavirus à Lille

29 janvier, 23:25 · 🌐
Omg ! on est tous mort 😭😭😭😭😭😭

30 janvier, 04:06 · 🌐
Les 2 étaient à Valenciennes avant d'être transférés à Lille 😭😭
Bon bien il me semble qu'il va falloir penser aux masques et lunettes là 😭😭

FRANCETVINFO.FR
Un patient atteint du nouveau coronavirus est mort à Lille
Deux personnes ont été infectées par ce coronavirus et hospitalisées au

FRANCETVINFO.FR
Un patient atteint du nouveau coronavirus est mort à Lille
Deux personnes ont été infectées par ce coronavirus et hospitalisées au

https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/le-coronavirus-fait-un-premier-mort-en-france_334626.html?fbclid=IwAR0xNtge5pEDEREPubNAO3AFk0kXG-toEX_Y0NIn7NywSvw_QAtiZ1Yo7RU

2 – L’arnaque alimentaire.

LE MONDE

LE MONDE JOUR JOURNAL... EST SUR

LE MONDE JOUR JOURNAL... EST SUR

Affreux : Des millions Kg de viande de Rat vendue comme Ailes de poulet désossées aux États-Unis, France et Canada

5 BREAKING NEWS
ONE MILLION POUNDS OF RAT MEAT
Being Sold in America

LE MONDE JOUR JOURNAL... EST SUR

LE MONDE JOUR JOURNAL... EST SUR

3 – Le village privé de cours au profit de migrants

mercredi 20 décembre 2017

Alsace. Ferrette : l'institutrice enseigne aux migrants, les enfants du village sans école depuis 5 semaines

19 décembre 2017

<http://by-jipp.blogspot.com/2017/12/alsace-ferrette-linstitutrice-enseigne.html>

Voilà une histoire inhabituelle.

Ferrette est une commune du Sundgau (Sud de l'Alsace, à la frontière suisse) de 683 habitants.

Le village [avait fait la une](#) il y a un an, car c'était un des premiers villages en Alsace à accueillir des migrants.

Plus de 80 migrants, soit plus de 10% de la population du village, ont été accueillis.

Aujourd'hui, loin de l'idylle décrit par les journalistes, les habitants en ont assez.

En cause, l'absence d'école pour les enfants du village depuis 5 semaines.

Acte I – L'institutrice du village part enseigner le français aux migrants

Comme dans beaucoup de centres d'accueil, des cours sont dispensés par l'Éducation Nationale, afin de favoriser une meilleure intégration des nouveaux venus : la langue française est ainsi enseignée, car peu la maîtrisent vraiment.

Une vingtaine d'enfants de 4 à 8 ans sont arrivés en début d'année dans ce centre.

L'institutrice du village est ainsi affectée à leur instruction.

Bien évidemment, une remplaçante vient faire cours aux élèves de Ferrette : pas question en effet d'abandonner ces enfants, leur instruction est obligatoire, rappelons-le.

Tout à été prévu.

Vraiment ?

Acte II – La remplaçante tombe malade

Les aléas de la santé, la remplaçante tombe malade.

Visiblement c'est assez grave, puisque voilà 5 semaines que celle-ci n'a pas pu donner des cours.

Le problème est ici : rien n'a été prévu pour remplacer la remplaçante, et les enfants de Ferrette n'ont donc pas école depuis 5 semaines.

Une situation difficilement acceptable pour les habitants, sachant que les migrants ont eux des cours assurés par l'ancienne institutrice.

Acte III – Les habitants en colère

Pour les parents d'élèves, la pilule est difficile à avaler.

Leurs enfants vont avoir des lacunes à cause de cette interruption longue de l'enseignement.

Il faudra rattraper ce retard.

Bien évidemment, une telle situation ne renforce guère la sympathie des autochtones pour les migrants.

Le maire aurait ainsi fait détruire l'ancienne caserne de pompiers pour éviter qu'on y loge des migrants supplémentaires.

L'Éducation Nationale, mise en cause, va devoir trouver rapidement une solution...

4 – Le migrant violent



5 – Vérifier la source (Nice provence Info)



Séance 3 : « Un fait, des écrits »

Document 1 :

Un adolescent de 14 ans est mort après une rixe dans le 10^e arrondissement de Paris

La police était intervenue, mercredi, dans l'est de la capitale pour une rixe entre une trentaine de personnes armées de bâtons.

Le Monde avec AFP Publié le 30 janvier 2020 à 20h51 - Mis à jour le 31 janvier 2020 à 05h20

Un adolescent de 14 ans est mort, jeudi 30 janvier, après avoir été poignardé dans une rixe à Paris et un jeune de son âge a été placé en garde à vue, a appris l'Agence France-Presse (AFP) de sources concordantes, confirmant une information [du Parisien](#).

Mercredi soir, la police, appelée dans le 10^e arrondissement de la capitale pour une rixe sur la voie publique entre une trentaine de personnes armées de bâtons, a découvert un jeune homme blessé par arme blanche, selon une source policière. Transporté à l'hôpital, il est décédé de ses blessures jeudi matin, a indiqué le parquet de Paris.

Une enquête a été confiée au deuxième district de la police judiciaire parisienne et un jeune, lui aussi âgé de 14 ans, a été placé en garde à vue dans la matinée, selon le parquet. Cette garde à vue se poursuivait dans la soirée. D'après une source proche du dossier, cet adolescent a été interpellé après, notamment, l'exploitation des images enregistrées par la préfecture de police.

Un suivi du « plan bandes » depuis 2009

Des rixes dans l'est de Paris et la banlieue nord de la capitale ont été à l'origine de plusieurs décès de jeunes ces dernières années. En juillet 2018, un homme de 23 ans avait succombé à un passage à tabac et à une blessure à l'arme blanche, également dans le 10^e arrondissement de la capitale, dans un règlement de comptes entre bandes du 10^e et du 19^e arrondissements qui avait impliqué une quinzaine de personnes. Six mois plus tard, [le rappeur MHD avait été mis en examen](#) et placé en détention provisoire dans le cadre de cette affaire, pour des faits qu'il conteste. Il est à ce jour toujours écroué. Huit autres personnes sont mises en examen.

En octobre 2019, un garçon de 17 ans avait succombé à ses blessures après avoir été poignardé lors d'une bagarre entre bandes rivales sur le boulevard Mortier, dans le 20^e arrondissement. Dix jeunes ont été mis en examen pour meurtre.

Au lendemain de la rixe mortelle du boulevard Mortier, le ministre de l'intérieur, Christophe Castaner, avait annoncé une « remise à plat du plan d'action » contre les bandes, avec notamment l'instauration de « référents dans chaque commissariat » et une « cartographie » de ces groupes « cage d'escalier par cage d'escalier ». La préfecture de police de Paris a mis en place en 2009 une « cellule de suivi du plan bandes ».

Document 2 :

Paris : un adolescent de 14 ans meurt à la suite d'une rixe

Le garçon est mort de ses blessures après une bagarre qui a éclaté, mercredi soir, rue de la Grange-aux-Belles (Xe).



A l'arrivée des secours, la victime souffrait d'une hémorragie, causée par des coups de couteaux à la cuisse (Illustration). LP/Olivier Boitet

Par Céline Carez, Le Parisien.

Le 30 janvier 2020 à 10h34, modifié le 30 janvier 2020 à 21h35

Mort à 14 ans, la face contre terre, gisant dans une mare de sang, en pleine rue, pour ne pas être du bon quartier ? pour un règlement de comptes entre adolescents sur fond de stupéfiants ? pour une obscure histoire de vol de montres ? pour rien ?

Ce jeudi, l'incrédulité et l'effroi régnaient dans le quartier de la Grange-aux-Belles (Xe). Et les policiers du 2e DPJ (district de police judiciaire), chargés de l'enquête par le parquet de Paris, cherchaient un début de réponse, ratissant la scène de crime, visionnant les images de la vidéosurveillance, interprétant les traces et indices, auditionnant les témoins de cette scène barbare.

Le meurtrier présumé en garde à vue

Mercredi, un adolescent de 14 ans est mort, des suites d'une hémorragie, après avoir été poignardé. Le meurtrier présumé, un garçon du même âge, a été interpellé et placé en garde à vue ce jeudi, dans les locaux du 2e DPJ. Ce jeudi soir, la garde à vue était prolongée.

« Cette histoire absolument tragique », comme le souffle Alexandra Cordebard, la maire (PS) du Xe, est survenue mercredi soir. A 20 h 10, des policiers du commissariat du Xe sont appelés de toute urgence pour une rixe survenue dans le secteur Grange-aux-Belles, rue Juliette-Dodu (Xe).

« Une rixe a éclaté », raconte Antoine (le prénom a été changé), un témoin. « Il y avait une dizaine de jeunes rue Juliette Dodu, à l'angle de la rue Grange-aux-Belles, avec pied de biche, barres de fer, clef anglaise et arme à feu, genre fusil à canon scié ou fusil à pompe canon court. Ils cherchaient leur victime. Le gamin essayait de leur échapper. Il courait. Les autres hurlaient On va le tuer ! On va le tuer ! Puis on a entendu trois ou quatre détonations. Ils ont tourné le coin de la rue. Ils ont dû le rattraper là-bas ».

Quand les policiers arrivent, le jeune blessé gît au sol dans une mare de sang. Les policiers mesurent l'urgence et la gravité de la situation et lui prodiguent les premiers secours. Un gardien de la paix fait un garrot pour arrêter l'hémorragie, causée par des coups de couteau à la cuisse, touchant l'artère fémorale. Arrivent ensuite les pompiers qui prennent la relève. Dans l'ambulance, le jeune est en arrêt cardiaque.

Les pompiers le massent et relancent le cœur. Le jeune est alors transféré de toute urgence sous escorte policière à l'hôpital Lariboisière (Xe).

Une guerre des bandes ?

Les policiers du commissariat du Xe reprennent alors leurs investigations. Ils veillent à la préservation des traces et indices, auditionnent les témoins sur place. Ces derniers ont vu la bagarre et donnent un signalement assez précis des jeunes dont l'auteur des coups de couteau, « petite taille, vêtu d'un survêtement noir ».

Les policiers contactent leurs collègues opérateurs radio qui suivent la scène sur les écrans au commissariat du Xe. Le meurtrier est alors repéré, identifié sur les images, la photo envoyée. Dans la minute qui suit, son visage est confirmé par les témoins.

Le suspect est un jeune du quartier, « un peu connu des services de police », du même âge que la victime : 14 ans. Il habite une cité HLM du XXe. « Il grenouille avec la bande de la Grange-aux-Belles », précise une source policière. Un peu plus tôt dans la journée, l'adolescent aurait été contrôlé par les policiers pour une histoire de vol de montre.

Les opérateurs vidéo ne le lâchent plus et le retrouvent un peu plus loin. Ils le voient « courir en tenant dans sa main ce qui ressemble à une arme de poing noir » et se cacher près d'un gymnase. « Et surtout, ajoute cette source policière, on le voit se débarrasser des armes en les jetant dans un buisson ».

Le fuyard disparaît mais les fonctionnaires du Xe, avec leur lampe de poche, mettent la main sur l'Opinel avec une lame de 30 cm et un revolver calibre 380 dans le buisson. Ce qui semble être l'arme du crime a été saisie et transmise d'urgence au laboratoire.

Du haut de ses 14 ans, le meurtrier présumé encourt jusqu'à 30 ans de prison si les faits sont qualifiés d'homicide volontaire. Mais ils peuvent être aussi qualifiés de « violences volontaires ayant entraîné la mort », de « coups ayant entraîné la mort sans intention de la

donner », ou encore, si préméditation il y a eu, d'assassinat. A l'issue de sa garde à vue et de son déferrement, il pourrait être placé en détention provisoire.

« Pour l'instant, indique une source proche de l'enquête, il est trop tôt. Cette histoire est très floue. On ne sait pas ce qu'il y a derrière ».

Depuis des décennies, dans ce petit territoire de quelques rues, grand comme un mouchoir de poche, des adolescents se livrent à des [rixes](#), avec parfois la mort au bout. En mars 2017, dans ce même quartier de la Grange-aux-Belles, dans un contexte de rivalités entre bandes, [un jeune du XIXe. poignardé](#), avait lui aussi succombé à ses blessures.

** Le prénom a été changé.*

Analyse des documents :

	Document 1	Document 2
Nom du journal		
Date		
Qui ?		
Quoi ?		
Où ?		
Comment ?		
Combien ?		
Pourquoi ?		

Pourquoi l'un des deux articles est plus long que l'autre ?		
Quelles remarques vous inspirent chaque article ?		

En conclusion :

Ph. Geluck, *Le retour du chat*, Ed. Castermann, 2002.



Que veut nous dire cette caricature ? Comment pourriez-vous l'expliquer ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Français – 2nde bac pro

Fiche **professeur-e**

Séance 3 : « Un fait, des écrits »

Dans un 1er temps, l'étude de ces articles interroge sur la construction d'une information.

Dans un second temps, le travail sur la langue dans les deux articles (vocabulaire, syntaxe, temps verbaux) insiste sur l'écart entre information et commentaire. Ce travail nuance la question de la vérité de l'information. L'information, ni erronée ni mensongère, est produite pour être lue. Il s'agit d'accompagner les élèves dans la lecture et l'analyse de l'information pour les inciter à être vigilants en les faisant aussi s'interroger sur les stéréotypes véhiculés par les médias.

Liens vers les documents :

https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/01/30/a-paris-un-adolescent-de-14-ans-est-mort-apres-une-rixe-dans-le-xe-arrondissement_6027850_3224.html

https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/01/30/a-paris-un-adolescent-de-14-ans-est-mort-apres-une-rixe-dans-le-xe-arrondissement_6027850_3224.html

Trace écrite possible :

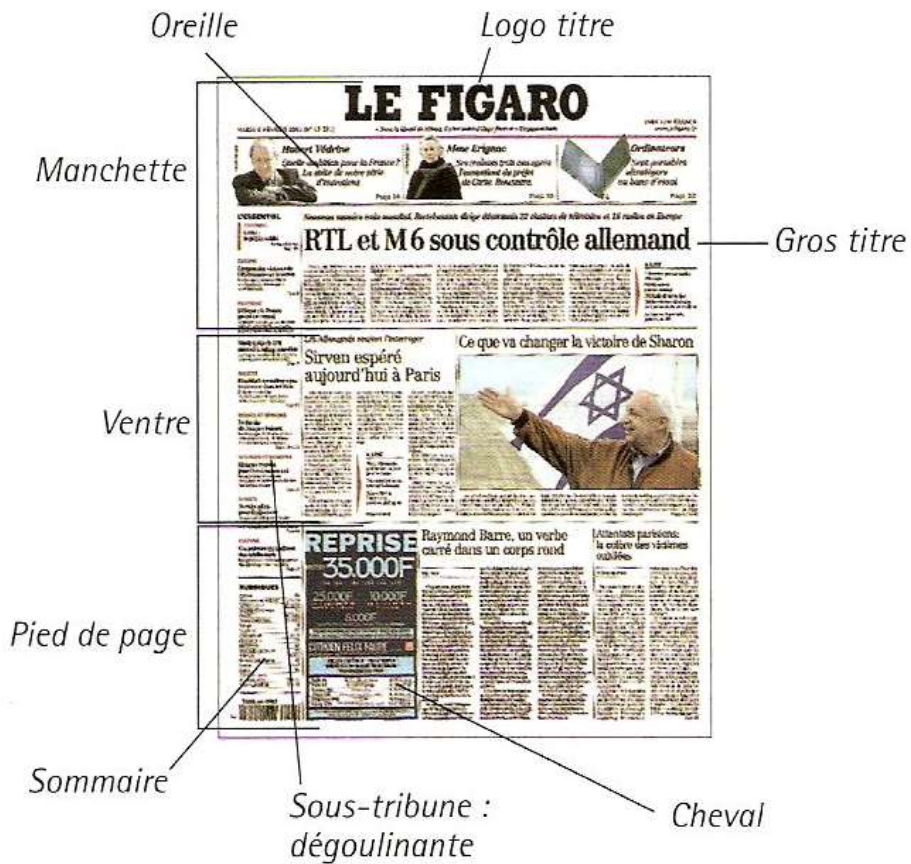
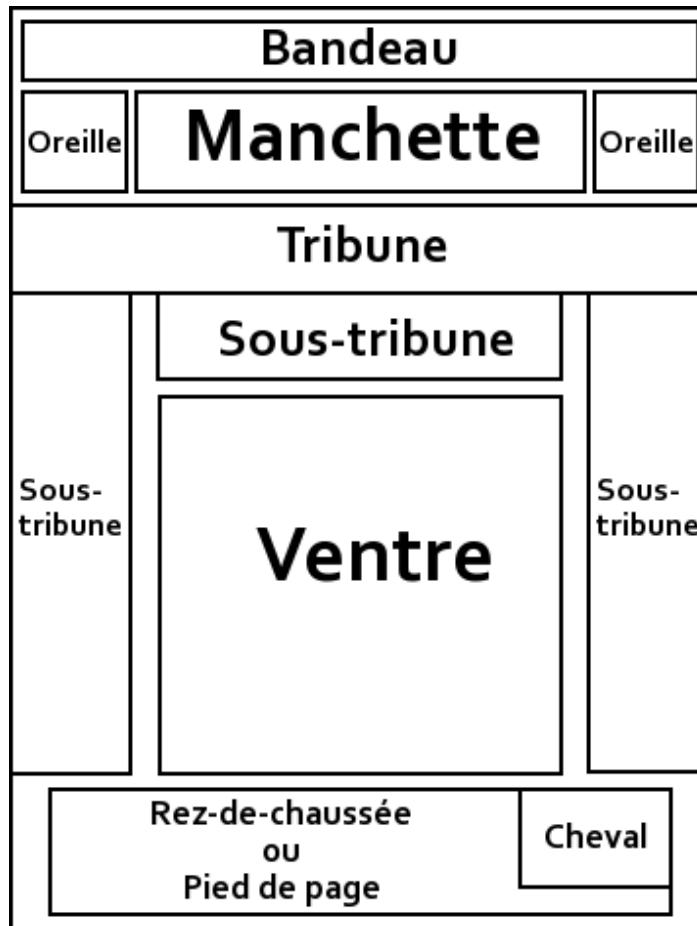
<p>Le fait et son commentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le fait brut, tel qu'il est présenté dans la dépêche, répond aux questions : qui ? quoi ? quand ? où ? pourquoi ? - Le commentaire exprime, grâce à des indices d'opinion, une prise de position du journaliste.
<p>Les différents articles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ceux qui racontent : dépêche, filet (un peu plus long que la dépêche) - Ceux qui mettent en scène : <ul style="list-style-type: none"> • le fait divers : c'est un fait extraordinaire qui touche des gens ordinaires. Il suscite la curiosité, la réflexion ; • le reportage : c'est un ensemble d'informations écrites, photographiées, recueillies sur le lieu même de l'événement ; • l'interview : c'est un entretien, destiné à être publié, entre le journaliste et une personnalité. - Ceux qui commentent, expriment une opinion : éditorial, critique.

Séance 4 : « Une Une : un message à décrypter »

Panorama de la presse du vendredi 6 décembre 2019 :



Quelles sont vos premières remarques sur ces différentes unes ?



Exemple :

Séance 4 : « Une Une : un message à décrypter »

Partir des unes du 6 décembre pour travailler la ligne éditoriale.

Trace écrite possible :

La une
et l'éditorial

- La **une** annonce le contenu du journal, elle hiérarchise l'information.
- L'**éditorial** exprime la position de l'équipe de rédaction sur un sujet d'actualité ou justifie ses choix.

Pistes de réflexion :

Qui valide une info ?

Article de France Inter : https://www.franceinter.fr/monde/pour-la-premiere-fois-un-message-de-donald-trump-signale-comme-mensonger-par-twitter?utm_medium=Social&utm_source=Facebook&fbclid=IwAR1umhcotyVvmVLeb75qzXDQXU27JR5DDGvFcndXVLVM4ZFdSWVzsaGmijk#Echobox=1590573570

Pour la première fois, un message de Donald Trump signalé comme mensonger par Twitter
par [Xavier Demagny](#) mis à jour le 27 mai 2020 à 18h20

Dans un tweet, Donald Trump affirmait que le vote par correspondance serait forcément frauduleux : Twitter a affiché sous le message un lien renvoyant vers des articles de vérification des faits.



Pour Twitter, "ces tweets contiennent des informations potentiellement trompeuses sur le processus de vote et ont été signalés pour fournir du contexte additionnel". © AFP / Getty Images / Alex Wong

On se demandait bien si Twitter allait oser un jour. C'est chose faite : pour la première fois, le réseau social américain qui compte plus de 300 millions d'utilisateurs a signalé des tweets du président américain Donald Trump comme trompeurs. La plateforme, souvent accusé de laxisme dans son traitement des propos tenus par des dirigeants, a ajouté mardi une mention "*vérifiez les faits*" à deux tweets du milliardaire républicain qui affirmaient que le vote par correspondance était nécessairement "*frauduleux*" et entraînerait des "*élections truquées*" avant de s'en prendre au gouverneur de la Californie, qu'il accuse de distribuer des bulletins à tous les habitants et de leur dire "*pour qui voter*".

"Ces tweets contiennent des informations potentiellement trompeuses sur le processus de vote et ont été signalés pour fournir du contexte additionnel sur le vote par correspondance", a justifié un porte-parole de la plateforme interrogé par l'AFP. La formule "Get the facts about mail-in ballots" ("Les faits sur le vote par correspondance", en français) apparaît en effet sous ces messages et renvoie, lorsque l'on clique sur le lien, [sur une page de fact-checking](#).



Twitter a ajouté une mention "Obtenez les informations sur le vote par correspondance" sous les tweets de Trump. / Capture d'écran Twitter

Titree "Trump affirme sans fondement que le vote par correspondance entrainera une fraude électorale", cette page comporte un résumé des faits (qui semble rédigé par Twitter) et propose des liens vers des articles de vérification sur les sites de [CNN](#), [NBC](#), du [Washington Post](#), ou encore [The Hill](#).

Trump accuse Twitter d'interférer dans la politique américaine

En réaction à ce signalement, le président américain, suivi par plus de 80 millions de personnes, a dénoncé – sur le même réseau social – l'interférence de Twitter dans la prochaine présidentielle aux États-Unis : *"Twitter s'immisce maintenant dans l'élection présidentielle de 2020. Ils disent que ma déclaration sur les bulletins de vote par correspondance est incorrecte, sur la base d'une vérification des faits par Fake News CNN et l'Amazon Washington Post"*, écrit Trump.

.@Twitter is now interfering in the 2020 Presidential Election. They are saying my statement on Mail-In Ballots, which will lead to massive corruption and fraud, is incorrect, based on fact-checking by Fake News CNN and the Amazon Washington Post....

— Donald J. Trump (@realDonaldTrump) [May 26, 2020](#)

Twitter "étouffe complètement la LIBERTÉ D'EXPRESSION", indique-t-il dans [un autre message](#) écrit, en partie en lettres capitales, ajoutant qu'il ne "permettrait pas que cela se produise".

"Nous allons les régler sévèrement, ou les fermer"

"Les Républicains ont le sentiment que les plateformes de réseaux sociaux censurent totalement les voix conservatrices. Nous allons les régler sévèrement, ou les fermer, pour empêcher qu'une telle chose se produise", a encore tweeté Trump un peu plus tard.

Ce n'est pas une première

Mais ce n'est pas la première fois que Twitter s'attaque aux publications d'un chef d'État ou d'un responsable politique, en particulier depuis le début de la crise sanitaire. Comme nous le relevons [dans un précédent article](#), les règles de la plateforme ont été durcies. D'ailleurs, des tweets de Nicolas Maduro (faisant la promotion d'[un remède naturel contre le Covid-19](#)), de Jair Bolsonaro (qui remettait en cause l'intérêt du confinement) ou de l'ex-maire de New York Rudy Giuliani (assurant une promotion sans réserve de la chloroquine) avaient déjà été masqués ou supprimés.

En fonction du potentiel de danger des messages et du degré de doute, [les règles de Twitter](#) autorisent les modérateurs à répondre avec des mises en garde ou des avertissements, voire d'aller jusqu'au retrait dans le pire des cas (information trompeuse et dangereuse). Mais **le réseau ne s'était jamais attaqué au compte du président Trump lui-même, jusqu'à maintenant.**

Pourtant, outre-Atlantique, beaucoup dénoncent justement le fait que la plateforme laisse Donald Trump développer des théories complotistes, y compris lorsqu'il est établi que les informationstweetées sont fausses, tronquées ou manipulées. [...]